



SÉANCE DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION  
DU 24 JUIN 2025

PROCÈS VERBAL  
APPROBATION

## DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 25 SEPTEMBRE 2025

page 1

*L'an Deux Mille Vingt Cinq le vingt cinq septembre à 14 heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Bollène, régulièrement convoqué par courrier du 18 septembre 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle de réunion en Mairie de Bollène, en session ordinaire sous la présidence de Madame Myriam GUTIEREZ.*

**Présents** : Mme GUTIEREZ, M. BLANC, Mme AUTRAN-BLANC, Mme CALERO, Mme DUMARCHER, Mme LAUNAIRE, Mme FROMENT.

**Absents excusés** :

M. ZILIO représenté par Mme AUTRAN-BLANC  
M. BERNE représenté par Mme GUTIEREZ  
Mme GIANETTA représentée par M. BLANC  
Mme BRISA.

**RAPPORTEUR** : Madame Myriam GUTIEREZ

- Vu le Code de l'action sociale et des familles et notamment ses articles L2121-15 et L2121-23,
- Vu le procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 24 juin 2025,

**L'Assemblée est invitée à délibérer pour :**

- Approuver le procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 24 juin 2025.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés,

Abstention : Madame CALERO

➔ **DECIDE** d'approuver le procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 24 juin 2025.

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**



Mme Myriam GUTIEREZ,  
Vice-Présidente du CCAS,



Mme Simone AUTRAN-BLANC,  
Secrétaire de séance,